



# Assemblée générale

Distr. générale  
26 juillet 2018  
Français  
Original : anglais

## Soixante-treizième session

Point 20 de l'ordre du jour provisoire\*

### Développement durable

## L'entrepreneuriat au service du développement durable

### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a préparé le présent rapport en coopération avec le Département des affaires économiques et sociales pour examiner les progrès réalisés dans l'application de la résolution [71/221](#) de l'Assemblée générale sur l'entrepreneuriat au service du développement durable depuis son adoption en décembre 2016. Le rapport comprend une analyse des pratiques optimales et des initiatives menées à l'appui de l'entrepreneuriat aux niveaux national, régional et international, notamment le recensement, la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation de mesures cohérentes concernant l'entrepreneuriat et la promotion des micro-, petites et moyennes entreprises. Il met plus particulièrement l'accent sur les mesures visant à promouvoir l'entrepreneuriat social en raison de sa contribution à la création de nouveaux modèles de production, de financement et de consommation durables qui permettent de faire face aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux, notamment dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il considère également les outils qui peuvent être employés pour suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre des politiques de l'entrepreneuriat et met en relief l'importance que revêtent les indicateurs pour mesurer les répercussions de ces politiques sur le développement économique et la réalisation des objectifs de développement durable.

\* [A/73/150](#).



---

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	3
II. Pratiques optimales dans la mise en œuvre des politiques d'entrepreneuriat . . . . .	3
III. Promouvoir l'entrepreneuriat au niveau des régions et des villes . . . . .	12
IV. Promouvoir l'entrepreneuriat social et l'économie sociale . . . . .	14
V. Effet des politiques de l'entrepreneuriat sur la réalisation des objectifs de développement durable . . . . .	17
VI. Conclusions . . . . .	21
Annexe . . . . .	23

## I. Introduction

1. L'Assemblée générale a adopté la résolution 71/221 sur l'entrepreneuriat au service du développement durable le 21 décembre 2016. Elle reconnaît, dans cette dernière, la contribution importante de l'entrepreneuriat à la création d'emplois et à la promotion de la croissance économique et de l'innovation, à l'amélioration des conditions sociales et aux efforts menés pour faire face aux problèmes sociaux et environnementaux dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030. La résolution met l'accent sur la nécessité de considérer l'entrepreneuriat dans une optique globale et intégrée donnant lieu à la poursuite de stratégies intersectorielles de longue durée.

2. Comme il en a été prié, le Secrétaire général soumet le présent rapport à la soixante-treizième session de l'Assemblée générale pour rendre compte des progrès accomplis dans l'application de la résolution 71/221 depuis son adoption. Le chapitre II décrit les pratiques optimales pour la formulation et la mise en œuvre des politiques d'entrepreneuriat. Le chapitre III expose les initiatives récemment lancées dans le but de promouvoir la coopération régionale et de renforcer l'efficacité des écosystèmes d'entrepreneuriat au niveau des villes. Le chapitre IV traite des initiatives et des pratiques optimales relatives aux mesures de promotion de l'entrepreneuriat social et le chapitre V fait ressortir l'importance des outils pour suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre des mesures et des indicateurs pour mesurer les effets des politiques d'entrepreneuriat sur la croissance économique et la réalisation des objectifs de développement durable.

## II. Pratiques optimales dans la mise en œuvre des politiques d'entrepreneuriat

3. Le présent chapitre fait référence aux pratiques optimales relatives à la formulation et à la mise en œuvre des politiques d'entrepreneuriat. Il est structuré en fonction des six domaines d'action prioritaire du Cadre directeur pour l'entrepreneuriat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

4. Depuis 2016, les gouvernements de plusieurs pays s'emploient à concevoir et à mettre en œuvre des politiques de l'entrepreneuriat dans le cadre de leurs stratégies nationales de développement économique. Des mesures positives ont été prises en vue de l'adoption d'une approche plus intégrée de l'entrepreneuriat, fondée sur les liens établis entre le cadre réglementaire, l'éducation, la technologie et l'innovation, l'accès au financement et les activités de sensibilisation.

5. Le renforcement de la coopération pour la formulation de l'action publique concernant les micro-, petites et moyennes entreprises (MPME) et le développement de l'entrepreneuriat à l'échelle mondiale marquent une évolution notable. Les activités décrites ci-après sont notamment poursuivies dans le cadre d'actions ministérielles menées à l'échelle internationale depuis 2016 :

- La CNUCED a facilité un dialogue de haut niveau sur l'action à mener pour promouvoir l'entrepreneuriat lors du Forum mondial de l'investissement qu'elle a tenu à Nairobi en 2016. Elle poursuivra ce dialogue de manière plus soutenue lors du prochain forum, qui aura lieu à Genève en octobre 2018. Les tables rondes ministérielles consacrées à l'entrepreneuriat dans le cadre du Forum visent à partager les pratiques optimales employées pour constituer un secteur des micro-, petites et moyennes entreprises compétitif de manière à développer les capacités d'approvisionnement local, à créer des emplois et à promouvoir

des investissements durables et inclusifs. La table ronde de 2018 traitera de la contribution de l'entrepreneuriat à la réalisation des objectifs de développement durable et, en particulier, de l'objectif 9, pour bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable ne faisant pas d'exclus et encourager l'innovation ;

- La Déclaration ministérielle sur le renforcement des PME et de l'entrepreneuriat au service de la productivité et de la croissance inclusive a été adoptée lors de la conférence de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur les petites et moyennes entreprises (PME) qui s'est tenue à Mexico en février 2018. Cette déclaration, qui a été signée par 55 pays et par l'Union européenne, appelle à l'instauration des conditions nécessaires, y compris grâce à des politiques publiques et des réglementations efficaces et innovantes, qui permettent à des entreprises de démarrer, de se développer et de prospérer dans des secteurs existants et en devenir, y compris via des pratiques participatives<sup>1</sup> ;
- La Conférence ministérielle des nations émergentes a été organisée par Global Entrepreneurship Network en avril 2018 à Istanbul. Dans une déclaration conjointe signée par 15 pays et par l'Union européenne, les participants ont confirmé la nécessité impérieuse d'un dialogue de haut niveau entre les responsables politiques et les experts en politique de l'entrepreneuriat sur la manière dont les agences du secteur public peuvent encourager la croissance entrepreneuriale et l'établissement d'entreprises à forte croissance.

6. Conformément à la résolution 71/221, la CNUCED a continué, lorsqu'il le lui a été demandé, de fournir un appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques qui encouragent l'entrepreneuriat et favorisent la création de micro-, petites et moyennes entreprises. Ces activités se sont inscrites dans le Cadre directeur pour l'entrepreneuriat et ont été menées en collaboration avec des partenaires de développement (voir l'encadré 1).

#### Encadré 1

##### **Pays ayant adopté le Cadre directeur pour l'entrepreneuriat**

**Cameroun.** Le Gouvernement du Cameroun, avec l'appui de l'Organisation internationale de la Francophonie, a entrepris de formuler une stratégie de l'entrepreneuriat qui met l'accent sur les femmes et les jeunes.

**République dominicaine.** Grâce à l'adoption de sa stratégie nationale pour l'entrepreneuriat, le Gouvernement favorise la création d'un réseau national de l'entrepreneuriat pour aider les micro-, petites et moyennes entreprises et promouvoir l'adoption de lois en ce domaine. Les entrepreneurs ont accès à des centres d'appui au micro-, petites et moyennes entreprises, qui leur fournissent des conseils sur la manière de mettre leurs idées à exécution et qui les aident à préparer des plans de financement et à utiliser les outils numériques et technologiques.

**Équateur.** Dans le cadre de sa stratégie nationale, l'Équateur s'emploie à devenir l'un des pays d'Amérique latine offrant les conditions les plus propices à l'ouverture et au développement d'entreprises et, par conséquent, à la création de nouvelles entreprises pouvant poursuivre des activités d'exportation, offrir des emplois décents, améliorer les perspectives des Équatoriens et promouvoir la croissance économique et le développement. La stratégie accorde une haute priorité à l'innovation, à l'accès au marché, ainsi qu'à l'apprentissage de l'entrepreneuriat et à la formation

<sup>1</sup> OCDE, « Renforcement des PME et de l'entrepreneuriat au service de la productivité et de la croissance inclusive ». Document de synthèse (Mexico, 23 février 2018).

professionnelle, propose des investissements dans les ressources humaines et le développement des technologies et favorise l'accroissement de la capacité d'absorption locale. Plus de 150 partenariats ont été forgés entre le secteur public et le secteur privé dans le cadre du plan d'action connexe.

**Éthiopie.** La CNUCED et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) aident le Gouvernement éthiopien à formuler une stratégie nationale pour l'entrepreneuriat, qui doit permettre d'élargir les possibilités d'emploi indépendant des jeunes et des femmes.

**Gambie.** La politique de l'entrepreneuriat adoptée en 2017 a pour objet d'éliminer les obstacles et les prescriptions excessives qui font obstacle à l'activité économique, d'améliorer l'éducation et les compétences dans le domaine de l'entreprise, de faciliter l'accès à des financements et de soutenir les nouvelles entreprises qui ont recours à l'innovation et à la technologie pour relever les défis environnementaux. Cette politique vise également à promouvoir l'esprit d'entreprise et à lutter contre les préjugés culturels, notamment sexistes, en mettant l'accent sur le statut des entrepreneurs de sexe féminin ou appartenant à d'autres groupes défavorisés. La plupart des initiatives seront poursuivies en partenariat avec le secteur privé, sous la coordination de l'Agence gambienne pour l'investissement et la promotion des exportations.

**République-Unie de Tanzanie.** Dans le droit fil de la Vision nationale de développement, le Gouvernement a formulé une stratégie nationale inclusive de l'entrepreneuriat en 2017, dans le but d'assurer l'autonomisation économique et une participation effective au progrès social de toute la population. Cette stratégie intègre tous les aspects essentiels de la promotion de l'entrepreneuriat et vise à produire des résultats pour tous, y compris les jeunes, les femmes, les personnes âgées, les personnes handicapées et les membres d'autres groupes marginalisés. Elle met l'accent sur les jeunes pousses de haute technicité et à forte croissance, notamment des petites et moyennes entreprises à différents stades de leur cycle de vie.

Source : CNUCED.

7. Le rôle grandissant joué par les politiques de l'entrepreneuriat est lié, à un important égard, à la récente prolifération de politiques industrielles. Selon une enquête consacrée par la CNUCED aux politiques industrielles dans le monde, depuis 2013, au moins 84 pays développés et en développement, auxquels sont imputables environ 90 % du produit intérieur brut (PIB) mondial, ont adopté des politiques industrielles officielles<sup>2</sup>. L'adoption par de nombreux pays en développement de politiques visant à promouvoir la chaîne de valeur mondiale a été l'un des facteurs déterminants de la modernisation des politiques industrielles. L'amélioration de la participation des fournisseurs locaux à la chaîne de valeur exige la livraison de produits de qualité et dans les délais prévus tout au long de la chaîne, ainsi que l'application de mécanismes de réglementation appropriés. Il importe, pour cela, de poursuivre des mesures permettant d'améliorer la compétitivité des entreprises locales et d'aider ces dernières à mener des activités ayant une plus grande valeur ajoutée.

8. Le projet de promotion de l'entrepreneuriat parmi les jeunes et les femmes mené en Éthiopie par l'ONUDI est un récent exemple de bonnes pratiques de coopération entre la CNUCED et l'ONUDI en ce domaine. Ce projet vise à soutenir le processus

<sup>2</sup> Voir *World Investment Report 2018: Investment and New Industrial Policies*, publication des Nations Unies, numéro de vente : E.18.II.D.4.

d'industrialisation du pays en renforçant les capacités des agences d'exécution du Gouvernement et en assurant la cohérence des initiatives et des efforts menés par différents acteurs pour développer l'entrepreneuriat. La CNUCED propose la méthodologie employée pour son Cadre directeur pour l'entrepreneuriat aux fins de l'élaboration de la stratégie nationale d'entrepreneuriat, qui doit compléter la politique industrielle nationale.

9. Les migrants et les réfugiés constituent un nouveau groupe cible important pour la collaboration et la mise en œuvre de politiques de l'entrepreneuriat. La CNUCED, en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrants et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, a entrepris d'établir un guide dans le but de replacer dans un cadre de haut niveau les politiques et les programmes conçus pour soutenir l'entrepreneuriat des migrants et des réfugiés. L'objectif est de faciliter l'intégration socioéconomique des migrants et des réfugiés et d'optimiser leur contribution à l'économie de leurs pays d'origine et d'accueil grâce aux activités de leurs entreprises. L'Organisation internationale du travail (OIT) a également adapté ses outils concernant l'entrepreneuriat aux besoins de ces groupes<sup>3</sup>.

### **Optimiser le cadre réglementaire**

10. Des activités ont été menées dans le but de promouvoir des réformes réglementaires permettant de stimuler la croissance à long terme des micro-, petites et moyennes entreprises, notamment en tirant parti des avantages que revêt la numérisation pour l'amélioration de la transparence et l'accélération des procédures commerciales. Les initiatives ci-après sont des exemples pertinents :

- Maurice et le Rwanda ont pris des mesures résolues pour améliorer la réglementation des jeunes pousses, notamment grâce à l'établissement de bacs à sable réglementaires, à la simplification de la procédure d'octroi de visas et à la mise en place de guichets uniques pour la création et l'enregistrement en ligne d'entreprises ;
- L'Association des entrepreneurs d'Amérique latine (ASELA) réunit les associations nationales d'Argentine, du Chili, de la Colombie, du Mexique et du Pérou et encourage ces pays à partager leurs expériences et à procéder à des réformes, telles que celles menées par le Chili et le Mexique qui ont adopté des lois pour permettre de créer une entreprise en une seule journée ;
- Le système de réglementation en ligne de la CNUCED aide les pays à améliorer la transparence et l'efficacité de leurs procédures administratives et de leur gouvernance. Ce système a donné lieu à la mise en place de 55 plateformes en ligne pour les entreprises de 30 pays, qui couvrent plus de 4 000 procédures détaillées et réduisent, en moyenne, de 80 % le nombre d'étapes administratives, de formulaires et de documents requis dans les pays bénéficiaires<sup>4</sup> ;
- Le portail mondial d'enregistrement des entreprises, qui a été établi conjointement par la CNUCED et Global Entrepreneurship Network, est conçu de manière à simplifier les procédures administratives à l'échelle mondiale, en commençant par les procédures d'enregistrement des entreprises en ligne.

<sup>3</sup> Voir <https://www.ilo.org/empent/Projects/refugee-livelihoods/lang--en/index.htm>.

<sup>4</sup> <https://businessfacilitation.org/views/tools/eregulations/index.php>.

11. Le secteur privé a, dans certains cas, pris la direction des opérations en organisant des hackathons dans le domaine de la politique des entreprises<sup>5</sup>, pour mener de manière anticipée une action visant à surmonter les obstacles recensés dans l'environnement des entreprises. Par exemple, des hackatons ont été organisés par Global Start-up Nations en 2018 en Afrique du Sud, en Estonie et au Rwanda ; i4Policy et Global Entrepreneurship Network Africa ont aussi animé plusieurs hackatons qui ont permis d'établir des plans d'action pour promouvoir l'entrepreneuriat et accroître les effets des politiques publiques.

12. La résolution 71/221 souligne l'importance d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des programmes visant à promouvoir l'entrepreneuriat féminin. Les efforts déployés continuent de viser les obstacles administratifs et les restrictions qui découragent les femmes de poursuivre une activité économique, de manière à promouvoir l'égalité des sexes, accroître la participation des femmes au marché du travail formel et favoriser une plus grande égalité des revenus. Les exemples ci-après comptent parmi les initiatives récentes et en cours axées sur l'autonomisation économique des femmes et l'égalité des droits :

- Le Groupe de haut niveau sur l'autonomisation économique des femmes a été convoqué par le Secrétaire général en 2017. Le Groupe a consacré son premier rapport aux obstacles systémiques conduisant au manque persistant de débouchés économiques pour les femmes. Il a recensé sept facteurs de changement nécessaires à l'élimination de ces obstacles, et a formulé des recommandations sur les mesures à prendre<sup>6</sup> ;
- Le Conseil consultatif sur l'égalité des sexes pour la présidence canadienne des pays du Groupe des sept (G7) a recommandé aux dirigeants de ces pays de promouvoir les Principes d'autonomisation des femmes de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et d'encourager le secteur privé à adopter ces Principes, d'exiger un rapport annuel sur le pourcentage de femmes et d'hommes occupant des sièges aux conseils d'administration et ayant des fonctions de direction, et d'établir un calendrier contraignant pour la réalisation de la parité entre les sexes d'ici 2030 ;
- Women20 (W20) est un réseau transnational d'organisations féminines, d'associations de femmes entrepreneures et de groupes de réflexion, qui s'efforce de promouvoir l'autonomisation économique des femmes dans le cadre des travaux du Groupe des 20 (G20) ;
- Gender and Entrepreneurship Together (GET Ahead for Women in Enterprise) est un programme de formation de l'Organisation internationale du travail (OIT), qui cible les femmes entrepreneures<sup>7</sup>. Il s'inscrit dans le cadre général du Programme de développement de l'esprit d'entreprise de l'OIT ;
- L'initiative SheTrades du Centre de commerce international (CCI) vise à relier au marché un million de femmes entrepreneures du monde entier d'ici à 2020 ;
- Le Prix de la femme chef d'entreprise de la CNUCED est décerné tous les deux ans à des femmes formées par les centres Empretec nationaux, dans le but de récompenser les pratiques optimales dans le domaine de l'entrepreneuriat

<sup>5</sup> Les hackatons, qui sont le fruit de réflexions menées dans le secteur technologique, réunissent les parties prenantes souhaitant relever un défi. À l'issue d'un bref exposé, ces dernières s'emploient à déterminer jusqu'où elles peuvent aller pour trouver des options de politique viables en un temps limité.

<sup>6</sup> Groupe de haut niveau sur l'autonomisation économique des femmes, *Leave No One Behind: A Call to Action for Gender Equality and Women's Economic Empowerment* (2016).

<sup>7</sup> [http://www.ilo.org/empent/Publications/WCMS\\_116100/lang--en/index.htm](http://www.ilo.org/empent/Publications/WCMS_116100/lang--en/index.htm).

féminin. La prochaine cérémonie de remise de prix aura lieu à Genève (Suisse) en octobre 2018 ;

- ONU-Femmes, en collaboration avec l'Union européenne et l'OIT, cher le programme We Empower, qui a pour objet de créer un environnement favorable dans lequel la participation active du secteur des entreprises s'inscrit dans le cadre politique public des pays du G7. En 2017, ONU-Femmes a lancé l'initiative Prix égaux dans le secteur des technologies et, en mars 2018, a convoqué le Forum annuel des Principes d'autonomisation des femmes. Accroître les possibilités économiques pour les femmes entrepreneures et un autre programme phare d'ONU-Femmes.

### **Renforcer l'éducation et la mise en valeur des compétences**

13. L'éducation à l'entrepreneuriat est essentielle au renforcement de la mise en valeur des compétences. Différents programmes sont poursuivis, dont certains sont indiqués ci-après à titre d'exemple :

- Les programmes de l'OIT intitulés « Créer et gérer mieux votre entreprise » et « Tout savoir sur l'entreprise » et, en Afrique, le programme pour l'entrepreneuriat de la fondation Tony Elumelu contribuent de manière efficace à la mise en valeur des compétences entrepreneuriales dans le monde entier ;
- La CNUCED a élargi la portée de son programme phare Empretec pour faciliter la mise en valeur des compétences en entrepreneuriat dans de nouveaux pays. Ce programme a été lancé au Kenya en 2017, avec l'appui du Ministère de l'industrie, du commerce et des coopératives, et au Cameroun en 2016, avec l'appui du Ministère des petites et moyennes entreprises, de l'économie sociale et de l'artisanat. Il a également été mis en place en Angola en août 2018 en tant que composante centrale du programme Train for Trade II ; ce dernier, qui bénéficie d'un financement de l'Union européenne, a pour objet de renforcer les capacités humaines et institutionnelles dans le but de promouvoir la poursuite de politiques de diversification économique judicieuses dans le pays<sup>8</sup> ;
- Le Cadre européen des compétences entrepreneuriales (EntreComp) de l'Union européenne a été conçu dans le but de développer 15 compétences suivant un modèle comportant 8 niveaux successifs, et propose une liste détaillée de 442 résultats d'apprentissage. Le cadre peut servir de base à la formulation d'un programme d'études de l'entrepreneuriat et à la conception d'activités d'enseignement ;
- ONU-Femmes a entrepris de concevoir un centre virtuel d'acquisition de compétences pour former les femmes entrepreneures.

### **Améliorer l'accès au financement**

14. Les gouvernements de nombreux pays ont lancé des initiatives pour exploiter de nouvelles formes de financement, comme les financements mixtes et participatifs, notamment en collaboration avec le secteur privé, ainsi que les incitations fiscales. Certaines des pratiques adoptées sont indiquées ci-après :

<sup>8</sup> Les composantes choisies par le Gouvernement pour ce projet sont, notamment, la politique et les négociations commerciales (diplomatie commerciale) ; la facilitation du commerce ; la logistique ; le développement des petites et moyennes entreprises ; la promotion des exportations et le financement du commerce ; la recherche de débouchés commerciaux hors pétrole et la diversification des échanges ; et les industries créatives.

- En Afrique du Sud, la Small Enterprise Finance Agency contribue à faciliter l'obtention de financements non assortis de garanties lorsque ces derniers ont pour objet d'acheter des matériels ;
- En Afrique, GroFin accorde aux petites et moyennes entreprises des financements pour appuyer leur expansion ainsi qu'un accès aux chaînes d'approvisionnement et contribue de manière notable à réduire le taux de mortalité de ces entreprises ;
- Start-up Chile a effectué des contributions de l'ordre de 40 millions de dollars en faveur de 1 300 entreprises prometteuses de près de 80 pays entre 2010 et 2016, qui ont permis de créer environ 1 600 emplois et de mobiliser des financements extérieurs à hauteur de 100 millions de dollars. Ce programme est devenu le moteur d'un mouvement d'entrepreneuriat national et a reçu des éloges à l'échelle internationale ;
- Au Mexique, l'Institut national de l'entrepreneuriat, qui opère depuis 2013, est parvenu à promouvoir le lancement de jeunes pousses et a apporté son appui à quelque 620 000 micro-, petites et moyennes entreprises et, ce faisant, a permis de lancer 6 000 nouvelles entreprises et de créer 73 000 emplois ;
- En Argentine, la législation relative aux entrepreneurs adoptée en mars 2017 facilite l'expansion des jeunes pousses grâce à des mesures telles que l'octroi d'allègements fiscaux et d'incitations aux particuliers, aux entreprises et aux institutions procédant à des investissements ;
- En Arménie, un fonds autorenouvelable mis en place par le Gouvernement et la VTB Armenia Bank, qui bénéficie d'un appui de l'ONUDI et de l'Autriche, facilite l'accès des jeunes entrepreneurs à des financements.

15. Il est possible d'élargir l'accès des micro-, petites et moyennes entreprises à des capitaux en facilitant les investissements, notamment ceux qui ont un impact social et environnemental. Global Sustainable Investment Alliance, qui regroupe les sept plus grandes organisations associatives d'investissement dans le monde, définit les investissements à impact ou communautaires comme étant des « investissements ciblés, généralement effectués sur les marchés privés dans le but de résoudre des problèmes sociaux ou environnementaux ; ils comprenant les investissements communautaires, qui ciblent de manière spécifique des individus ou des groupes locaux, ainsi que les financements accordés aux entreprises à des fins sociales ou environnementales manifestes ». Les investissements à impact comprennent fréquemment la microfinance. À l'échelle mondiale, le montant des actifs sous gestion liés à des investissements à impact et communautaires est passé de 101 milliards de dollars en 2014 à 248 milliards de dollars en 2016, ce qui représente un accroissement de 146 %<sup>9</sup>.

16. L'investissement de capital-risque dans des secteurs viables est un autre moyen de financer la promotion de l'entrepreneuriat en privilégiant les jeunes pousses. Selon l'OCDE, « le capital-risque correspond à la somme du capital-risque investi au stade de développement initial (qui comprend le préamorçage, l'amorçage, le démarrage et les autres stades de développement initial) et au stade de développement ultérieur »<sup>10</sup>. La base de données de l'OCDE sur le financement de l'entrepreneuriat contient des données sur le capital-risque, bien que ces dernières ne soient pas ventilées par secteur et ne concernent que les pays membres de l'OCDE.

<sup>9</sup> Global Sustainable Investment Alliance, *Global Sustainable Investment Alliance Review 2016*.

<sup>10</sup> OCDE, *Panorama de l'entrepreneuriat 2017* (Paris : OCDE publishing, 2017).

17. En Afrique du Sud, African Investing for Impact Barometer, qui est publié par Bertha Centre for Social Innovation and Entrepreneurship à l'Université du Cap, examine la gamme des investissements qui visent à associer des rendements financiers et des impacts positifs sur la société et l'environnement, et fait ressortir la diversité et l'importance de différentes stratégies de financement durable<sup>11</sup>.

18. Selon les études ponctuelles des investissements à impact en Amérique latine, l'ampleur de ce secteur a été multipliée par 12 entre 2008 et 2013. Les activités, initialement menées par des sociétés internationales, sont désormais davantage le fait de sociétés locales. D'après Aspen Network of Development Entrepreneurs, les capitaux disponibles pour procéder à des investissements à impact se chiffrent à 2,3 milliards de dollars, dont 1,2 milliard de dollars sont gérés par des entreprises dont le siège se trouve dans la région. Les secteurs prioritaires sont, principalement, l'inclusion financière, l'agriculture, l'éducation et la santé<sup>12</sup>.

19. Il est important d'améliorer les connaissances financières pour faciliter l'accès des micro-, petites et moyennes entreprises à des services financiers. Deux ateliers régionaux consacrés à la comptabilité et à l'assurance des petites et moyennes entreprises ont été organisés par la CNUCED en collaboration avec un certain nombre d'importants partenaires nationaux en Colombie (2016) et au Kenya (2017). Ces ateliers avaient pour objet de faciliter la formulation de politiques publiques pour renforcer l'aptitude de ces entreprises à établir et soumettre des documents comptables aux bailleurs de fonds.

#### **Faciliter l'échange de technologies et l'innovation**

20. La diffusion de nouvelles technologies peut donner aux entreprises des possibilités d'améliorer leur compétitivité et d'accroître leurs capacités de production. Les technologies de l'information et des communications (TIC) ont été l'un des moteurs essentiels de la croissance de la production internationale, et facilitent l'adoption de nouveaux mécanismes de gouvernance dans les chaînes de valeur mondiales ; elles appuient également l'établissement de liens entre les petites et moyennes entreprises nationales et les sociétés multinationales et élargissent ainsi l'accès aux marchés mondiaux<sup>13</sup>.

21. Les pays poursuivent leurs efforts à l'appui de programmes d'échange et de transfert de technologies, d'innovation et de renforcement des capacités :

- En Estonie, la stratégie de développement de l'entrepreneuriat pour la période 2014-2020 vise principalement à accroître la productivité, à stimuler l'entrepreneuriat et à encourager l'innovation, en particulier dans les domaines des technologies médicales et des techniques de pointe ;
- En Tunisie, la loi relative aux jeunes pousses, adoptée en 2018, replace la science et la technologie au cœur d'une stratégie visant à diversifier l'économie au-delà des secteurs traditionnels de l'agriculture et du tourisme ;
- Au Pérou, le Conseil national pour la science, la technologie et l'innovation a organisé un concours en 2018 pour promouvoir les jeunes pousses dans le domaine de la recherche ;

<sup>11</sup> Voir [www.gsb.uct.ac.za/impact-barometer-5](http://www.gsb.uct.ac.za/impact-barometer-5).

<sup>12</sup> André Leme, Fernando Martins et Kusi Hornberger, *The State of Impact Investment in Latin America* (Bain and Company, 2014) et Aspen Network of Development Entrepreneurs, Latin American Private Equity and Venture Capital Association and LGT Impact Futures, *The Impact Investing Landscape in Latin America* (2016).

<sup>13</sup> *World Investment Report 2018: Investment and the Digital Economy*, publication des Nations Unies, numéro de vente : E.17.II.D.3.

- Dans la région arabe, MIT Enterprise Forum Pan Arab a recensé des jeunes pousses d'importance cruciale qui ont recours aux technologies de l'information et des communications pour mettre au point des produits en organisant un concours pour les nouvelles entreprises arabes en 2017 ;
- Lorsque l'initiative eTrade for All de la CNUCED est devenu accessible en ligne en avril 2017, le nombre de ses partenaires est passé à 29. Cette initiative est mise en œuvre dans les pays en développement dans le but de promouvoir une croissance tirée par le commerce<sup>14</sup>.

### **Promouvoir la sensibilisation et la création de réseaux**

22. Parmi les initiatives récemment ou actuellement poursuivies qui font ressortir la contribution des entrepreneurs à la croissance économique et à la concrétisation des objectifs de développement durable figurent les suivantes :

- Global Entrepreneurship Week 2017, à laquelle participent plus de 8,6 millions de personnes de 164 pays et qui est organisée avec l'aide de plus de 17 000 partenaires ;
- Un forum organisé par International Council for Small Businesses le 12 mai 2018 au siège des Nations Unies à New York, en partenariat avec les missions permanentes de l'Argentine et de la République de Corée auprès des Nations Unies. Le Forum, qui a attiré plus de 400 personnes, était organisé sur le thème de la création d'une valeur partagée par les entrepreneurs et les micro-, petites et moyennes entreprises dans le cadre des objectifs de développement durable ;
- La plateforme #Accelerate2030, qui a été lancée par le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et Impact Hub, qui vise à soutenir et promouvoir les projets axés sur l'obtention de résultats les plus prometteurs dans le monde entier. Il a pour objet de favoriser la concrétisation des objectifs de développement durable ;
- La résolution 71/279 adoptée par l'Assemblée générale en 2017, par laquelle elle proclame le 27 juin Journée des microentreprises et des petites et moyennes entreprises. Cette résolution vise à faire prendre conscience de la contribution de ces entreprises au développement durable et à encourager la poursuite d'initiatives de l'Organisation des Nations Unies en ce domaine à l'échelle mondiale.

23. Des initiatives ont été lancées dans le but de faire mieux comprendre aux jeunes l'importance que revêt l'acquisition de compétences entrepreneuriales pour leur employabilité (voir l'encadré 2). Le Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes, qui a pour objet de renforcer la coopération entre les entités du système des Nations Unies sur les questions relatives à la jeunesse, a mis en place un plan d'action à l'échelle du système pour guider l'épanouissement des jeunes.

24. L'initiative eFounders, lancée par la CNUCED et Alibaba Business School en 2016, a pour objet d'aider la création de petites entreprises. En 2017, la CNUCED a entrepris de collaborer avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, Politecnico di Milano, Youth Business International and Impact Hub Genève pour lancer le programme Start-ups for SDGs, qui est une manifestation annuelle de promotion bénéficiant de l'appui d'investisseurs soucieux d'avoir un impact social et environnemental et de spécialistes du financement durable. La CNUCED organise également un forum de jeunes tous les deux ans. Le prochain doit avoir lieu en octobre

<sup>14</sup> [http://unctad.org/en/Pages/DTL/STI\\_and\\_ICTs/eTrade-for-All.aspx](http://unctad.org/en/Pages/DTL/STI_and_ICTs/eTrade-for-All.aspx).

2018 dans le cadre du Forum mondial de l'investissement sur le thème de l'entrepreneuriat des jeunes, moteur d'une croissance inclusive durable.

#### Encadré 2

##### **Initiatives pour l'entrepreneuriat des jeunes**

- Youth Business International est un réseau mondial d'initiatives sans but lucratif opérant dans plus de 50 pays, qui aide les jeunes à créer et à développer une entreprise. En 2017, il a fourni un appui à 14 406 jeunes pour leur permettre de lancer leur propre entreprise et a formé 200 000 autres jeunes.
- Child and Youth Finance International est un réseau qui vise à autonomiser les jeunes en renforçant leurs aptitudes financières et en facilitant leur accès à des services financiers. En 2017, son initiative Global Money Week a atteint 7,8 millions d'enfants de 137 pays dans le cadre de 73 000 activités auxquelles ont participé 23 700 organisations.
- Junior Achievement est la plus importante organisation de jeunes sans but lucratif au monde visant exclusivement à apprendre aux élèves comment se préparer à entrer sur le marché du travail, faire preuve d'esprit d'entreprise et acquérir des compétences financières. Grâce à son réseau de 383 000 bénévoles, elle a organisé plus de 400 000 classes auxquelles ont participé environ 10,8 millions d'étudiants à l'échelle mondiale en 2017.
- Dans le cadre de son initiative sur le travail productif pour les jeunes, l'ONUDI examine les politiques publiques, renforce les capacités des institutions et des entrepreneurs et cible les secteurs industriels stratégiques offrant des possibilités de forte croissance et de création d'emplois.
- L'Initiative mondiale en faveur de la création d'emplois décents pour les jeunes est un partenariat unique réunissant de multiples parties prenantes, qui vise à intensifier l'action menée pour promouvoir l'emploi des jeunes dans le cadre du Programme 2030. Sa composante prioritaire, qui concerne l'entrepreneuriat et le travail indépendant des jeunes, est dirigée conjointement par le Centre du commerce international, la CNUCED, le Fonds d'équipement des Nations Unies, l'OIT et l'ONUDI.
- L'accélérateur de commerce international du Centre de commerce international offre divers services aux jeunes pousses appartenant à de jeunes entrepreneurs, et les met en relation avec les marchés internationaux.

### **III. Promouvoir l'entrepreneuriat au niveau des régions et des villes**

25. L'entrepreneuriat est essentiel à la promotion de la coopération économique régionale. Diverses initiatives menées au niveau régional dans le but d'examiner les réformes prioritaires sont décrites ci-après :

26. **Amérique latine.** En novembre 2016, la CNUCED s'est associée à la fondation Empretec Argentina, au Ministère argentin de la production et à Prodem pour organiser un atelier régional sur la mise en œuvre des politiques de l'entrepreneuriat. Les recommandations finales formulées concernaient notamment : la simplification des procédures administratives nécessaires à la création de nouvelles entreprises ; l'instauration d'un visa unique pour les entrepreneurs voyageant dans la région ; la fourniture d'un appui orienté sur la région aux jeunes pousses dont les activités

concernent des questions ayant un impact environnemental et social ; la formation de réseaux régionaux de soutien ou de mentorat ; la création d'un fonds régional pour l'entrepreneuriat ou d'un fonds commun d'investissement ; et l'établissement d'une plateforme régionale pour mesurer les effets des politiques d'entrepreneuriat. Des pôles majeurs ont été créés au Brésil, au Chili, en Colombie et au Mexique, dans le but d'associer les nouvelles entreprises ayant un fort impact, les capitaux de démarrage, les implantations d'entreprises et les services aux entrepreneurs.

27. **Afrique.** En mars 2017, une table ronde réunissant des ministres des États africains a été organisée sur le thème de la contribution des petites et moyennes entreprises à l'industrialisation de l'Afrique par la CNUCED et le Ministère sud-africain du commerce et de l'industrie durant le Congrès mondial de l'entrepreneuriat. Des ministres du Cameroun, du Mali, de l'Ouganda et du Nigéria, ainsi que d'autres responsables politiques de haut niveau de pays africains et du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, ont examiné le rôle de l'entrepreneuriat dans la concrétisation des objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et du Programme 2030, ainsi que les moyens de renforcer les effets des politiques et des pratiques d'entrepreneuriat grâce à la coopération régionale. En novembre 2017, la CNUCED et le Conseil rwandais de développement ont organisé une réunion réunissant des représentants de plusieurs pays dans le but de recenser les politiques entravant les progrès en Afrique. Les participants ont insisté sur la contribution de l'économie numérique à l'élargissement de l'accès aux marchés mondiaux et à la promotion de l'innovation dans les micro-, petites et moyennes entreprises. À cet égard, le campus sud-africain de jeunes pousses, 22 On Sloane, qui est organisé avec le Kenya et le Nigéria et dont les activités couvrent l'ensemble du continent, ainsi que des initiatives similaires créent un environnement propice à l'autonomisation des jeunes entrepreneurs africains.

28. **Asie.** La Communauté économique de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) met à présent davantage l'accent sur l'apport d'un soutien à l'entrepreneuriat féminin, en particulier dans le contexte du plan d'action stratégique de l'ASEAN pour le développement des petites et moyennes entreprises (2016-2025). Lors d'une réunion tenue le 16 mai 2017 à Kuala Terengganu (Malaisie), le Comité de coordination de l'ASEAN pour les micro-, petites et moyennes entreprises a examiné les recommandations concernant une large gamme de mesures visant à réduire le coût de l'intégration des entreprises dans le secteur formel, à accroître les avantages de cette intégration et à éliminer les lois qui entravent l'accès des femmes à des secteurs plus avancés de l'économie.

29. **Moyen-Orient.** Le sommet RiseUp, qui est l'une des principales manifestations consacrées à l'entrepreneuriat dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, s'est tenu pour la cinquième fois en 2017. Les participants ont recommandé plusieurs réformes réglementaires nécessaires dans la région, en s'inspirant des mesures prises par les Émirats arabes unis et leur principal centre économique, Doubaï. Des efforts sont actuellement consacrés à la mise en place d'un réseau mature d'investisseurs providentiels sources de capital-risque pour encourager les jeunes pousses de la région à se développer sur le plan international.

30. Des initiatives ont été lancées, parallèlement au renforcement de la coopération régionale aux fins de la formulation de politiques de l'entrepreneuriat, dans le but de cartographier les écosystèmes entrepreneuriaux des villes, des municipalités et des collectivités. Ces efforts visent à promouvoir l'établissement d'un cadre propice aux entreprises locales et à avoir ainsi des répercussions directes et indirectes sur le succès et l'impact de l'entrepreneuriat :

- Endeavor, MaRs, Nesta et la Banque mondiale ont mené un projet de cartographie des écosystèmes dans plus de 25 villes du monde entier ;

- En 2018, Aspen Network of Development Entrepreneurs a diffusé des instantanés de l'écosystème des entreprises à Lagos et Abuja (Nigéria) et à Accra (Ghana), et a entrepris d'établir une carte des entreprises à Kampala (Ouganda) ;
- Au Canada, la stratégie de l'écosystème des jeunes pousses à Toronto constitue un plan détaillé devant permettre à la ville de réaliser son ambition qui consiste à devenir la capitale mondiale des jeunes pousses ;
- En Colombie, la ville de Manizales a lancé, en partenariat avec Babson College, une initiative visant à faire naître l'esprit d'entreprise dans les populations autochtones locales ;
- En Équateur, la ville de Guayaquil a formulé une stratégie d'entrepreneuriat en coopération avec le centre de l'entrepreneuriat Guayaquil Emprende et avec l'appui de la CNUCED.

#### IV. Promouvoir l'entrepreneuriat social et l'économie sociale

31. L'entrepreneuriat social contribue dans une mesure importante à la réalisation des objectifs de développement durable, car il apporte des solutions efficaces, novatrices, durables et financièrement viables aux problèmes sociaux et environnementaux. Les entreprises sociales appliquent un nouveau mode d'activité économique. Elles cherchent tout autant à atteindre des objectifs sociaux et environnementaux qu'à dégager des bénéfices et deviennent ainsi des agents de changement en encourageant une croissance sans exclusive ainsi que des valeurs sociétales telles que la gouvernance démocratique, le réinvestissement des bénéfices, l'innovation frugale et les retombées sociales positives.

32. Les entreprises sociales fournissent de plus en plus des solutions créatives pour satisfaire aux besoins des groupes défavorisés et fournir des services d'un coût abordable dans différents domaines. Sustainable Development for All, au Kenya, permet aux ménages ayant de faibles revenus qui n'avaient auparavant pas l'électricité de bénéficier de systèmes d'éclairage. Les entreprises sociales cherchent également à répondre à des besoins environnementaux pressants en adoptant des principes comme celui de l'économie circulaire, qui ont pour objet d'optimiser l'emploi des actifs existants et de créer de nouvelles sources de revenus. RREUSE, par exemple, est un réseau d'entreprises sociales poursuivant, en Europe, des activités de réutilisation, de réparation et de recyclage.

33. L'intérêt grandissant porté à l'entrepreneuriat social a pour corollaire le rôle naissant de l'économie sociale et solidaire et notamment l'attention croissante portée aux coopératives<sup>15</sup>. L'économie sociale et solidaire s'entend de la production et de la vente de biens et services suivant les principes et pratiques de la coopération, de la solidarité, de la déontologie, de l'autogestion démocratique, de la réciprocité et de la démocratie dans le cadre de l'activité économique<sup>16</sup>. Durant la période 2017-2018, les travaux de l'Équipe spéciale interinstitutions des Nations Unies sur le redressement économique et le développement a contribué de manière fondamentale à faire mieux prendre conscience du rôle joué par l'action collective et l'action

<sup>15</sup> Équipe spéciale interinstitutions des Nations Unies sur le redressement économique et le développement, « Social and solidarity economy and the challenge of sustainable development » (juin 2014).

<sup>16</sup> Peter Utting, « Realizing the 2030 development agenda through social and solidarity economy » (2015).

citoyenne à l'appui de l'autonomisation économique et politique des groupes défavorisés ou fragiles de la société, notamment les migrants et les réfugiés.

34. Les entreprises sociales ont des modèles d'activité différents, qui donnent généralement lieu au réinvestissement de la plus grande partie de leurs bénéfices dans le but de créer de la valeur non seulement pour leurs parties prenantes, mais aussi pour les populations locales. Elles adoptent des méthodes novatrices fondées sur le marché pour lutter contre les problèmes sociaux et environnementaux.

### **Accroître la visibilité et la reconnaissance des entreprises sociales à l'échelle internationale**

35. L'économie sociale devient une priorité publique dans plusieurs pays. Il reste néanmoins beaucoup à faire à tous les niveaux de la formulation de l'action publique. Certains des résultats positifs récemment obtenus sont indiqués ci-après :

- En février 2017, le Secrétaire exécutif de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a annoncé la conclusion d'un accord avec le British Council, qui a pour objet de promouvoir la croissance des entreprises sociales et des investissements à impact dans toute la région de l'Asie-Pacifique afin de soutenir la réalisation des objectifs de développement durable ;
- En 2016, le Groupe d'experts de la Commission européenne sur l'entrepreneuriat social a lancé un appel à l'établissement d'un plan d'action européen couvrant les entreprises sociales et l'économie sociale. Suivant les recommandations du Groupe d'experts, la Commission a décidé au début de 2017 de former une équipe spéciale informelle reliant plus de 20 directions générales poursuivant des projets apparentés<sup>17</sup> ;
- La Stratégie de développement du secteur privé, 2013-2017, de la Banque Africaine de développement souligne que les entreprises à finalité sociale et les entreprises sociales « peuvent être un moyen efficace de promouvoir l'innovation sociale et le développement de l'entrepreneuriat et des chaînes de valeur. Elles peuvent également être combinées avec la microfinance pour accroître l'efficacité, l'impact sur le développement et la durabilité » ;
- L'OIT contribue aussi dans une large mesure à accroître la visibilité de l'économie sociale et solidaire dans les cercles politiques africains en organisant des réunions régionales et en fournissant une assistance technique en Afrique du Sud. Elle s'emploie en outre à faciliter des mécanismes de financement ;
- En 2017, l'ONUDI a lancé le Programme pour les jeunes entrepreneurs sociaux (E4SC) en coopération avec la Fondation CRT ;
- En 2017, le Conseil de l'unité économique arabe a organisé en Tunisie un séminaire de deux jours sur l'économie sociale et solidaire, conjointement à l'Union arabe des coopératives et à l'Union tunisienne des coopératives. Le séminaire s'est achevé par la présentation d'une recommandation à la Ligue des États arabes, demandant à cette dernière d'intégrer l'économie sociale et solidaire dans tous ses programmes et stratégies de développement ;
- En août 2017, le Conseil économique et social de la Ligue des États arabes a inscrit pour la première fois l'économie sociale et solidaire à son ordre du jour, en tant que moyen éventuel de lutter contre le travail précaire et de soutenir l'intégration sociale dans les pays arabes. Le Conseil a transmis la proposition au Conseil des ministres arabes de la protection sociale et à l'OIT pour examen.

<sup>17</sup> Voir aussi [http://ec.europa.eu/growth/sectors/social-economy/entreprises\\_en](http://ec.europa.eu/growth/sectors/social-economy/entreprises_en).

### Améliorer les cadres juridiques et réglementaires

36. En Amérique du Nord et dans la plupart des pays européens, la législation reconnaissant les entreprises sociales contribue à institutionnaliser ces dernières et à promouvoir la croissance du secteur de l'économie sociale :

- Vingt des vingt-huit États membres de l'Union européenne ont adopté une définition nationale des entreprises sociales. Parce qu'elles sont considérées comme des entités juridiques, ces dernières peuvent s'enregistrer, lancer leurs activités, obtenir des financements et d'autres appuis essentiels à leurs opérations ;
- Au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, l'octroi d'un allègement fiscal aux entreprises sociales procédant à des investissements communautaires encourage ces dernières à investir dans les collectivités pauvres ;
- En Thaïlande, la loi sur la promotion de l'entreprise sociale a été adoptée en 2015. En vertu de cette dernière, les entreprises sociales sont considérées comme des institutions, ont le statut de personne morale, et bénéficient d'un régime fiscal favorable ;
- En 2017, la Belgique a mis en œuvre des mesures d'économie sociale, notamment en appliquant la taxe sur la valeur ajoutée à un taux réduit à certaines des initiatives d'économie sociale et en accordant une exonération fiscale aux entreprises d'insertion ;
- En République de Corée, 1 606 entreprises sociales ont été enregistrées durant la période 2007-2017 dans le cadre d'un nouveau système de certification mise en place en 2007 en application de la loi sur la promotion de l'entreprise sociale ;
- En novembre 2016, le Parlement européen a fait une déclaration sur l'économie sociale et solidaire (n° 0124/2016). La Finlande a, de ce fait, commencé à utiliser en 2017 le concept de critères sociaux dans le cadre des processus de passation de marchés publics. Cette mesure a attiré l'attention de la communauté internationale ;
- Le Parlement européen envisage de formuler une loi portant sur le statut des entreprises sociales, en vertu duquel ce type d'entreprise pourrait recevoir la dénomination d'« entreprise sociale européenne ».

### Facilitation de l'accès à des financements

37. Des ressources de plus en plus importantes sont affectées aux entreprises sociales grâce au recours à des mécanismes de réduction des risques et à la réalisation d'investissements à impact social<sup>18</sup>. Les financements hybrides et adaptés, en particulier, se sont révélés apporter un soutien efficace à la finalité sociale des entreprises. Les financements hybrides s'entendent des investissements constitués par des ressources émanant d'entités philanthropiques et par des investissements à impact, c'est-à-dire de l'allocation de ressources financières à des entreprises sociales associant différents types de profils de risque et de rendement. Les financements adaptés suivent, quant à eux, un processus par lequel un organisme de philanthropie de risque ou un investisseur social détermine les instruments financiers disponibles (dons, prêts, fonds propres et instruments financiers hybrides) qui sont les mieux

<sup>18</sup> Alessia Gianoncelli et Priscilla Boiardi, *Financing for Social Impact: The Key Role of Tailored Financing and Hybrid Finance* (European Venture Philanthropy Association, 2017).

adaptés compte tenu de l'impact, des rendements financiers escomptés, et du profil de risque de l'opération.

### **Renforcement de l'éducation et de l'information en matière d'entrepreneuriat social et création de réseaux en ce domaine**

38. Les gouvernements ont entrepris de renforcer la capacité des systèmes éducatifs, notamment des centres de formation professionnelle, à inculquer les qualifications et les compétences nécessaires à l'entrepreneuriat social :

- Au Royaume-Uni, UnLtd, qui est un réseau d'entreprises sociales, a forgé des partenariats avec 56 établissements d'enseignement supérieur pour créer une culture de l'entrepreneuriat social. Le réseau propose des stages d'apprentissage qui ont pour objet de montrer aux jeunes, au niveau de l'école ou de l'université, que l'entrepreneuriat social est un choix de carrière viable ;
- Au niveau international, des plateformes comme Plus d'impact grâce aux écoles de commerce et de gestion, initiative lancée par la CNUCED en collaboration avec Global Business School Network, les réseaux de Global Alliance on Management Education (CEMs) et des écoles de commerce et de gestion renommées du monde entier, encouragent le développement durable en mettant l'accent sur des solutions commerciales favorables aux pauvres. Les écoles de commerce et de gestion ont entrepris d'inscrire l'entrepreneuriat social dans leurs programmes d'études. La CNUCED a mis au point une méthode d'acquisition de compétences en entrepreneuriat social. Les universités sont de plus en plus nombreuses, dans le monde entier, à proposer l'entrepreneuriat social comme matière ;
- Ashoka, qui est l'une des plus grandes organisations au monde s'employant à soutenir les entrepreneurs sociaux et à les mettre en contact les uns avec les autres, a mis au point une trousse d'information sur l'entreprise sociale ; cette dernière comprend, entre autres, un modèle financier qui peut servir à modéliser les flux de trésorerie attendus, les répercussions sociales éventuelles et les conditions de financements provenant de sources hybrides ;
- Le programme European Learning for Youth in Social Entrepreneurship exploite les connaissances acquises dans cinq pays européens (Croatie, Italie, Pologne, Portugal et Royaume-Uni) dans le domaine de la formation à l'entrepreneuriat social pour présenter un tableau général des différentes méthodologies utilisées par les organisations de jeunes, les universités, les collectivités locales, les accélérateurs et les incubateurs d'entreprises, les associations caritatives, les entreprises sociales et les entrepreneurs sociaux, pour apporter un appui aux jeunes entrepreneurs sociaux.

## **V. Effet des politiques de l'entrepreneuriat sur la réalisation des objectifs de développement durable**

39. Il continue d'être difficile de mesurer l'impact de l'entrepreneuriat sur le développement durable. Il est encore plus important, par suite de l'adoption du Programme 2030 et de ses indicateurs de suivi, de formuler et de mettre en œuvre des méthodologies de collecte de données sur la contribution de l'entrepreneuriat et des micro-, petites et moyennes entreprises à la concrétisation des objectifs de développement durable et leurs effets sur une croissance durable et inclusive.

40. L'entrepreneuriat est directement lié aux objectifs 4 et 8, et les cibles 4.4 et 8.3 font référence à ce dernier (voir le tableau 1).

Tableau 1  
**L'entrepreneuriat dans le contexte des objectifs de développement durable**

<i>Objectif</i>	<i>Cible</i>	<i>Indicateur</i>
Objectif 4	<b>Cible 4.4</b> : D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre de jeunes et adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.	<b>Indicateur 4.4.1</b> : Proportion de jeunes et d'adultes ayant des compétences en informatique et en communication, par type de compétence.
Objectif 8	<b>Cible 8.3</b> : Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent les activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation, stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.	<b>Indicateur 8.3.1</b> : Proportion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles, par sexe.

41. Les indicateurs relatifs aux cibles établissent un lien entre l'entrepreneuriat et les compétences en technologies de l'information et des communications (4.4.1) et l'emploi formel (8.3.1). Bien que les cibles fassent référence au nombre de jeunes et d'adultes ayant des compétences entrepreneuriales (cible 4.4) ou à l'amélioration de l'intégration des micro-, petites et moyennes entreprises dans le secteur formel et de leur accès à des services financiers (cible 8.3), aucun indicateur n'a été proposé pour suivre les progrès en ces domaines. Il conviendrait de porter une plus grande attention à la question de la contribution de l'entrepreneuriat au développement durable, notamment en formulant des indicateurs de suivi des répercussions de l'entrepreneuriat sur la réalisation des objectifs de développement durable.

42. Les efforts menés pour promouvoir l'entrepreneuriat produisent manifestement des résultats. Au Cameroun, par exemple, les mesures prises à cette fin ont permis d'accroître le nombre de jeunes pousses gérées par des jeunes et par des femmes, auxquelles la stratégie du Gouvernement donne la priorité. Le portail d'enregistrement en ligne est maintenant opérationnel dans les cinq villes principales. Entre 2010 et 2017, plus de 124 procédures ont été mises en ligne. Ces dernières font intervenir plus de 740 formalités, 2 000 formulaires et documents, 265 agents de l'État et 90 lois, réglementations ou décrets. Environ 11 000 entrepreneurs se sont enregistrés sur le portail MyBusiness.cm, qui est la plateforme électronique mise en œuvre dans le cadre du programme d'enregistrement en ligne de la CNUCED.

43. En Gambie, le processus participatif, auquel sont associées les diverses parties prenantes et les institutions locales, a permis d'apporter aux politiques des modifications qui ont contribué au processus de démocratisation nationale. En République-Unie de Tanzanie, le nouveau Conseil national d'autonomisation économique a ouvert la voie en effectuant des changements au niveau de la gouvernance et des institutions dans le but d'appuyer le développement d'un entrepreneuriat ne faisant pas d'exclus. En République dominicaine, le mécanisme de consultation entre le secteur public et le secteur privé mis en place par la CNUCED a donné lieu à la formation de groupes de pression en faveur de réformes. En El Salvador, la politique nationale de l'entrepreneuriat a permis de promouvoir le dialogue, la coordination et le déploiement d'efforts concertés aux niveaux national et local. En Équateur, 36 réformes réglementaires ont été proposées au Gouvernement. L'adoption de politiques de l'entrepreneuriat dans ce pays a contribué

à la constitution de 150 entreprises innovantes entre 2015 et 2017, qui ont créé plus de 1 000 emplois et généré des exportations d'un montant de 7,3 milliards de dollars.

44. Des initiatives sont actuellement menées dans le but de collecter des données sur la promotion des petites et moyennes entreprises et de l'entrepreneuriat. Le rapport de Global Entrepreneurship Monitor pour 2017-2018, qui couvre 68 % de la population mondiale et 54 pays, indique que le niveau de l'entrepreneuriat est, dans l'ensemble, stable ou évolue à la hausse. Selon ce rapport, des possibilités prometteuses de créer une entreprise se sont présentées à 43 % de la population mondiale dans un délai de six mois.

45. Eurostat collecte des données concernant les petites et moyennes entreprises sur une base annuelle. Il a établi une plateforme générale pour expliquer l'importance des données et diffuser ces dernières<sup>19</sup>. Le Centre de l'OCDE pour l'entrepreneuriat, les PMA, les régions et les villes publie des statistiques sur l'entrepreneuriat et les petites et moyennes entreprises dans différents rapports. Dans le monde en développement, des pays comme la Malaisie s'emploient à collecter des informations sur les petites et moyennes entreprises en procédant à des enquêtes régulières auprès de ces dernières. Les données disponibles sont néanmoins très insuffisantes dans les pays moins avancés où elles ne sont collectées que de manière sporadique à l'occasion de recensements des entreprises. À cet égard, la poursuite sur une base annuelle de l'enquête intitulée Integrated Business Enterprise Survey au Rwanda peut être considérée comme une bonne pratique.

46. Les bases de données comportant des informations sur des aspects particuliers de l'entrepreneuriat peuvent fournir des informations statistiques précieuses. Les rapports *Doing Business* de la Banque mondiale, par exemple, considèrent certains aspects des cadres réglementaires dans lesquels opèrent les jeunes pousses ainsi que les micro-, petites et moyennes entreprises. Selon la Banque mondiale, le nombre de documents requis pour enregistrer une entreprise a été ramené de 7,5 à 6,9 à l'échelle mondiale entre 2014 et 2017<sup>20</sup>. Selon ses enquêtes auprès des entreprises, l'accès au financement de ces dernières a augmenté à l'échelle mondiale entre 2010 et 2017, 33,5 % des entreprises, en moyenne, ayant obtenu un prêt bancaire durant cette période<sup>21</sup>. D'autres indices se rapportent à des aspects différents de l'entrepreneuriat. Par exemple, selon l'indice mondial de l'entrepreneuriat qui est établi par Global Entrepreneurship and Development Institute, les notes mondiales attribuées aux jeunes pousses au titre de leurs compétences et de leur acceptation du risque étaient de 0,4 et de 0,314, respectivement, en 2018.

47. Il importe toutefois de faire plus pour collecter des données ventilées de qualité, accessibles, actuelles et fiables pour suivre les progrès accomplis dans l'application des politiques de l'entrepreneuriat et leurs contributions directes et indirectes à la réalisation des objectifs de développement durable.

48. La CNUCED présente, dans son Cadre directeur pour l'entrepreneuriat, une méthodologie d'évaluation des progrès qui est appliquée dans huit pays. Cette méthodologie aide les responsables de l'action publique à examiner la situation de l'entrepreneuriat, recenser les lacunes et considérer les mesures qui doivent être prises en priorité en se reportant aux pratiques optimales décrites dans le Cadre. Elle permet également d'établir une référence nationale et de suivre les progrès accomplis dans la

<sup>19</sup> [http://ec.europa.eu/eurostat/web/structural-business-statistics/structural-business-statistics/sme?p\\_p\\_id=NavTreeporletprod\\_WAR\\_NavTreeporletprod\\_INSTANCE\\_vxIB58HY09rg&p\\_p\\_lifecycle=0&p\\_p\\_state=normal&p\\_p\\_mode=view&p\\_p\\_col\\_id=column-2&p\\_p\\_col\\_pos=1&p\\_p\\_col\\_count=4](http://ec.europa.eu/eurostat/web/structural-business-statistics/structural-business-statistics/sme?p_p_id=NavTreeporletprod_WAR_NavTreeporletprod_INSTANCE_vxIB58HY09rg&p_p_lifecycle=0&p_p_state=normal&p_p_mode=view&p_p_col_id=column-2&p_p_col_pos=1&p_p_col_count=4).

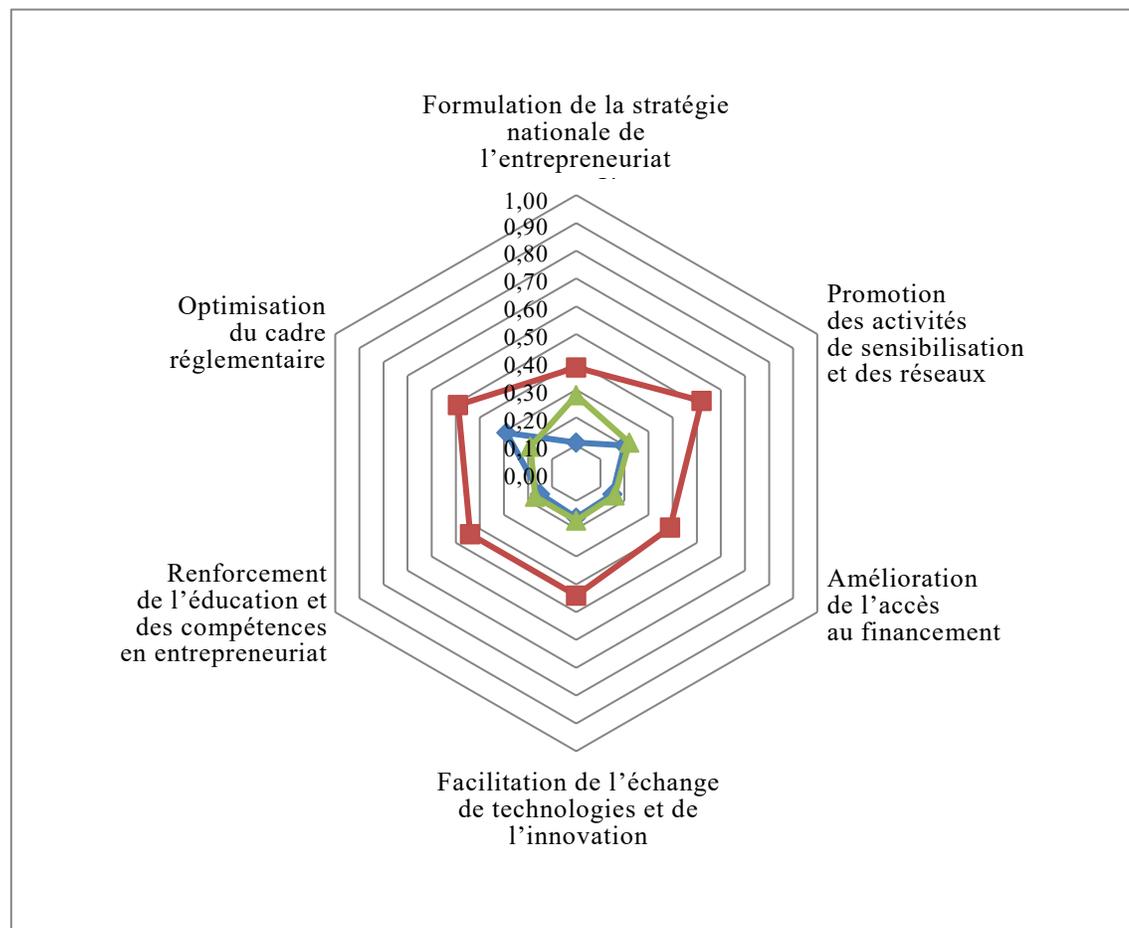
<sup>20</sup> Banque mondiale, *Doing Business 2018 : Réformer pour créer des emplois* (Washington, 2018).

<sup>21</sup> Voir [www.enterprisesurveys.org/data/exploretopics/finance](http://www.enterprisesurveys.org/data/exploretopics/finance).

mise en œuvre des politiques poursuivies pour promouvoir l'entrepreneuriat dans les six domaines d'action prioritaires du Cadre. Les notes obtenues dans ces domaines d'action, qui témoignent des divers obstacles auxquels sont confrontés les pays, sont présentées dans le graphique 1 pour trois des pays appliquant la méthodologie. La note attribuée à une composante est basée sur les notes attribuées à chacune des prescriptions relatives à cette composante.

Graphique 1

**Exemples d'emploi de la feuille de résultats concernant la perception de l'écosystème de l'entrepreneuriat dans certains pays**



Source : UNCTAD.

49. L'évaluation de la mesure des effets de l'entrepreneuriat et des micro-, petites et moyennes entreprises sur le développement durable pourrait être facilitée par l'emploi de données communiquées par les entreprises. Les indicateurs de base proposés par la CNUCED dans le cadre de son programme de Normes internationales de comptabilité et de publication (ISAR) fournissent des informations de référence sur la manière dont les entreprises de diverses tailles opérant dans des secteurs différents peuvent faire rapport sur leur contribution à la poursuite des objectifs de développement durable, dans le droit fil des macro-indicateurs établis dans des domaines connexes. Les indicateurs, qui seront examinés par le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication lors de sa trente-cinquième session, qui se tiendra du 24 au 26 octobre 2018 à Genève, se rapportent aux efforts déployés par les entreprises pour utiliser

leurs ressources, notamment l'eau, les terrains, l'énergie et le capital humain, et pour réduire leurs déchets de manière rationnelle. Les données correspondantes pourraient aider ces dernières à suivre leurs coûts et, par conséquent, à améliorer leur rentabilité tout en contribuant à la réalisation des objectifs de développement durable. Maintenant que les investissements durables se généralisent, les petites et moyennes entreprises ont intérêt à adopter des cadres accessibles pour présenter des informations sur la viabilité de leurs activités, telles que les indicateurs de base proposés par la CNUCED, pour obtenir des financements et assurer leur croissance. Une liste préliminaire de ces indicateurs figure en annexe.

50. Un programme d'action pour la présentation d'informations sur les objectifs de développement durable a été formulé dans le contexte du Pacte mondial des Nations Unies et de l'Initiative mondiale sur les rapports de performance pour fournir aux entreprises des renseignements sur les pratiques optimales concernant la publication de leurs informations. L'initiative visait, en premier lieu, à établir un lien entre les indicateurs relatifs aux objectifs et les directives et cadres existants pour la présentation de l'information, et, ce faisant, à présenter un répertoire exhaustif des méthodes pouvant être utilisées par les entreprises pour présenter les informations concernant les objectifs.

## VI. Conclusions

51. Depuis l'adoption de la résolution [71/221](#) en 2016, les pays poursuivent les efforts entrepris pour promouvoir l'entrepreneuriat et le développement des micro-, petites et moyennes entreprises, pour renforcer l'inclusion de toutes les parties prenantes et pour coordonner les actions de ces dernières. Les progrès accomplis dans le cadre de la mise en œuvre du Programme 2030 ont clairement mis en évidence la contribution essentielle de l'entrepreneuriat à la réalisation des objectifs de développement durable.

52. Il importe que, durant l'exercice biennal en cours, la communauté internationale continue de soutenir la mise en œuvre de politiques de l'entrepreneuriat ne faisant pas d'exclus et cadrant avec les objectifs de développement durable en collectant des données et en diffusant les leçons tirées de l'application de pratiques optimales. Il importe aussi que les bailleurs de fonds et les partenaires de développement donnent la priorité à la promotion de l'entrepreneuriat social et à l'économie solidaire et sociale. Une journée de célébration pourrait être consacrée aux « entrepreneurs ayant un impact social » afin de leur permettre de devenir des modèles et de servir de référence aux jeunes générations.

53. L'expérience acquise dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies et des politiques d'entrepreneuriat à l'échelle nationale dans plusieurs pays montre qu'il faut :

- Adopter des mesures pour évaluer la situation de l'entrepreneuriat et les progrès associés aux efforts déployés pour le promouvoir. L'entrepreneuriat peut être entravé par des facteurs très divers. Il est important de déterminer sa situation dans le pays et de recenser les principales difficultés et possibilités. Les obstacles peuvent être fondamentalement différents d'un pays à un autre, même au sein d'une région. Les pratiques optimales internationales ou régionales peuvent aider à déterminer les points forts et les points faibles du développement de l'entrepreneuriat dans un pays. Il importe toutefois que les responsables politiques considèrent les comparaisons internationales avec circonspection. Chaque pays a sa propre histoire et des conditions initiales et préférences particulières qui doivent être prises en compte dans la formulation d'une stratégie adaptée ;

- Formuler des plans d'action qui permettent de répartir les responsabilités et d'assurer une coordination. Le développement de l'entrepreneuriat a un caractère plurisectoriel et implique la poursuite d'une gamme d'actions stratégiques qui relèvent souvent de différents ministères et institutions publiques. Il est donc important de désigner une institution chef de file pour assurer la cohérence et la coordination des interventions des principales parties prenantes. Il est aussi essentiel de formuler un plan d'action assorti d'un calendrier établissant des objectifs à court, à moyen et à long terme, en recensant les ressources disponibles et en concevant des mécanismes de suivi et des critères d'évaluation ;
- Encourager la formation de partenariat à tous les niveaux ainsi qu'un dialogue entre les différentes parties prenantes du secteur public et du secteur privé, des milieux universitaires et des institutions locales, régionales et nationales pertinentes. La participation de ces secteurs et institutions à la formulation et à la mise en œuvre des politiques renforce l'adhésion des parties prenantes et permet de faire connaître les avantages de l'entrepreneuriat pour la société. Il est crucial que les entrepreneurs participent à cet effort, car ce sont eux qui ont le plus à gagner ou à perdre de la politique de l'entrepreneuriat. Il est essentiel, à cet égard, de coordonner les interventions des principaux acteurs à l'échelle mondiale pour créer des synergies et tirer parti des complémentarités ;
- Procéder à des examens réguliers pour évaluer la contribution de l'entrepreneuriat à la réalisation des objectifs de développement durable. Ce type d'examen peut aider les décideurs et les représentants de l'État à se tenir informés des évolutions et à formuler et mettre en œuvre des politiques de l'entrepreneuriat ciblées et cadrant avec les objectifs. Il est important, pour l'évaluation périodique des politiques, de définir des objectifs quantifiables, pouvant être mesurés au moyen d'indicateurs de résultats et suivis dans le temps afin de détecter toute amélioration ou détérioration de l'écosystème entrepreneurial. Il convient, à cet égard, de déployer des efforts concertés à l'échelle mondiale pour établir un cadre d'indicateurs statistiques ainsi que des mécanismes institutionnels pour produire et collecter des données sur la contribution des micro-, et moyennes entreprises et de l'entrepreneuriat à la réalisation des objectifs. Ces indicateurs pourraient être intégrés dans le cadre de suivi des objectifs de manière à permettre aux pays d'établir, de leur propre chef, des rapports réguliers en ce domaine.

## Annexe

**Indicateurs de base relatifs aux objectifs de développement durable proposés pour les entreprises établissant des rapports sur les questions environnementales qui pourraient être pertinents pour les petites et moyennes entreprises**

<i>Indicateurs</i>	<i>Définitions</i>	<i>Cibles/indicateurs du développement durable</i>
Investissements verts	Investissement pouvant être considérés avoir, directement ou indirectement, des répercussions positives sur l'environnement	7.B.1
Recyclage de l'eau	Volume total d'eau recyclée ou réutilisée par une entité soumettant des informations durant la période considérée	6.3.1
Utilisation efficiente de l'eau	Modification de la consommation d'eau par valeur ajoutée nette durant la période considérée	6.4.1
Réduction de la quantité de déchets produits	Modification de la quantité de déchets produits par l'entreprise par valeur ajoutée nette	12.5
Recyclage des déchets	Pourcentage des matières premières utilisées pour produire les produits et les services primaires de l'entreprise qui sont recyclées	12.5.1
Émissions de gaz à effet de serre	Émissions directes de gaz à effet de serre par unité de valeur ajoutée nette	9.4.1
Énergies renouvelables	Consommation d'énergies renouvelables en pourcentage de la consommation totale d'énergie durant la période considérée	7.2.1
Efficiences énergétique	Rapport entre la consommation d'énergie et la valeur ajoutée nette	7.3.1

Source : CNUCED.

**Indicateurs de base relatifs aux objectifs de développement durable proposés pour les entreprises établissant des rapports sur les questions sociales qui pourraient être pertinents pour les petites et moyennes entreprises**

<i>Indicateurs</i>	<i>Définitions</i>	<i>Cibles/indicateurs du développement durable</i>
Investissement communautaire	L'investissement communautaire s'entend des dons effectués à des fins caritatives et des investissements de ressources dans la collectivité au profit de bénéficiaires qui sont extérieurs à l'entreprise	17.17.1
Proportion de femmes occupant des postes de direction	Rapport entre le nombre de femmes occupant des postes de direction et le nombre total d'employés	5.5.2
Nombre moyen d'heures de formation par an et par employé, par catégorie d'employés	Activité couvrant tous les types de formation et d'instruction professionnelle, les congés de formation payés assurés à ses employés par l'entité soumettant des informations, ainsi que les formations dans des domaines particuliers comme la santé et la sécurité	4.3.1
Dépenses au titre de la santé et de la sécurité des employés	Coût total des dépenses au titre de la santé et de la sécurité des employés, en unité monétaire, produit par la somme des coûts des programmes d'assurance relatifs à la sécurité et à la santé au travail, des coûts des activités relatives aux soins de santé de l'entreprise directement financés par cette dernière et des coûts encourus par l'entreprise au titre de problèmes ayant trait à la sécurité et à la santé dans l'environnement du travail	3.8

Source : CNUCED.